



COMMUNIQUE RELATIF AU DEPOT DE CANDIDATURES AUX POSTES DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITE DE CONTRÔLE DE LA MUGEF-CI

Le Comité Electoral National informe l'ensemble des délégués désireux de faire acte de candidature aux postes de membres du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Contrôle que les dossiers de candidature sont reçus du **mardi 04 au lundi 10 janvier 2022 de 08h00 à 16h00** au secrétariat du Comité Electoral National sis au siège de la MUGEF-CI, 3ème étage de l'immeuble ADIKO Niamkey.

Pour faire acte de candidature, les délégués sont invités à **imprimer et à renseigner** des documents tenus à leur disposition dans la rubrique **ELECTIONS MUGEF-CI / MANDATURE 2021-2025** ouvert sur le site web de la MUGEF-CI, (www.mugef-ci.com).

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

Pour le Conseil d'Administration :

- ✓ Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois au moment du dépôt du dossier de candidature

Pour le Comité de Contrôle :

- ✓ Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois au moment du dépôt du dossier de candidature
- ✓ Un curriculum vitae et toutes pièces justificatives relatives à son contenu

KONE Colette épouse KONE
Présidente du Comité Electoral National